

&X COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Adie lance sa troisième campagne d'information « *Il n'y a pas d'âge(s) pour créer sa boîte !* » en partenariat avec le réseau des Banques Populaires.

Paris, le 19 septembre 2016

L'Adie et le réseau des Banques Populaires se mobilisent pour l'entrepreneuriat des jeunes.

Parce que l'âge ne saurait être un obstacle à la création d'une entreprise, l'Adie organise pour la troisième année une campagne d'information intitulée « *Il n'y a pas d'âge(s) pour créer sa boîte !* ». Destinée aux jeunes et aux seniors, elle aura lieu du 10 au 14 octobre 2016 dans toute la France. Aux côtés de l'Adie depuis 1997, le réseau des Banques Populaires est partenaire de la campagne sur le volet concernant l'entrepreneuriat des jeunes.

Durant cette campagne, près de 200 événements permettront aux personnes de tous âges tentées par la création d'entreprise de recueillir les informations dont elles ont besoin pour se lancer. Des ateliers collectifs, des points d'accueil individuel et des web-conférences pour présenter les services spécifiques de l'Adie seront proposés aux porteurs de projets.



Le réseau des Banques Populaires est le premier refinanceur des microcrédits de l'Adie. En 2015, ce sont ainsi plus de 25,2 millions d'euros de lignes de crédit qui ont été mises à disposition de l'association et ont permis d'accorder plus de 6 400 microcrédits professionnels. Le réseau des Banques Populaires est également engagé aux côtés de l'Adie dans l'entrepreneuriat des jeunes via un Fonds de prêts d'honneur et le dispositif Créajeunes, qui bénéficie du soutien de la Fédération Nationale des Banques Populaires. En 2015, l'Adie a accompagné plus de 4 000 jeunes, avec le soutien du réseau des Banques Populaires.

Pour en savoir plus sur la campagne « *Il n'y a pas d'âge(s) pour créer sa boîte !* », rendez-vous du 10 au 14 octobre 2016 partout en France et dès à présent sur le site de l'[Adie](http://www.adie.org) et de la [Fédération Nationale des Banques Populaires](http://www.federation-banques-populaires.fr).



À propos du réseau des Banques Populaires

Le réseau des Banques Populaires a été créé par et pour les entrepreneurs. Son objectif est d'accompagner au plus près celles et ceux qui entreprennent, en participant pleinement au développement économique, social et humain des territoires. Le réseau des Banques Populaires est constitué de 16 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance. Le réseau des Banques Populaires, avec 9,1 millions de clients (dont 4 millions de sociétaires), 3 338 agences et 16 agences e-Banque Populaire, fait partie du 2e groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.

À propos de l'Adie

Reconnue d'utilité publique, l'Adie est une association qui aide les personnes exclues du marché du travail et qui n'ont pas accès au crédit bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité. Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé plus de 159 000 microcrédits, participant ainsi à la création de plus de 115 000 entreprises. En 2015, elle a financé plus de 18 000 personnes et ainsi permis la création de 200 nouveaux emplois par semaine. Le taux de pérennité de ces entreprises après 2 ans est de 70%, et le taux d'insertion des personnes financées après deux ans est de 84%.

Contact presse Fédération Nationale des Banques Populaires

Isabelle Zigliara de Sancy : 01 58 40 72 16 / isabelle.zigliara@fnbp.banquepopulaire.fr